L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 12 NOVEMBRE 1881.

Spectacles, Bals, &c.

GRAND OPERA HOUSE.

Brooks, Conner & Norton, instituteurs-directeurs.
Vendredi—Bénéfice d'Alice Atherton.
"DREAMS"
avec de nouveaux chants et danses:
"Rose among the Clover"—"Hamlet"—"The Grand Dummy"—"Comet."
Samedi—Noon & Night—The Same Bill!
Dimanche—Bénéfice de Willie Edouin.
Dernière représentation de DREAMS, introduisant les grandes spécialités de Willie Edouin:
"The Heathen Chinee."
La scène de l'île de "Robinson Crusoe." Act.
Lundi, 14 novembre—"The World."
11 nov—

Académie de Musique.
DE BIDWELL.

Dimanche, 6 Novembre.
Pour une Semaine Seulement.
M. ET Mme
N. C. GOODWYN,
(ELIZA WEATHERSBY.)
Lundi, Lundi et Mardi soirs,
Aussi Mercredi en Matinée,
"THE MEMBER FOR SLOCUM."
Balance de la Semaine,
"HOBBIES."
Dimanche, 13 novembre—Minnie Palmer et R. E. Graham in "My Sweetheart." 6nov—

THEATRE ST-CHARLES.
DE BIDWELL.

Dimanche, 6 novembre, pour une Semaine.
HERNE-BARTLEY
Novelty and Burlesque Company.
Comprenant les artistes les plus accomplis et les principales célébrités des scènes anglaises et américaines.
Première représentation ici de la nouvelle burlesque originale,
HAZEL-KIRKE.
ou la Vengeance du Mascot.
Dimanche, 13 novembre—La nouvelle Compagnie "Veuve Bedott" de Haverley, avec C. B. Bishop dans le rôle de "Veuve Bedott."
6 nov—

Salle de l'Union Française,
Rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe.

Grand Matinée-Concert
VOCAL ET INSTRUMENTAL

Par les artistes les plus distingués de la Nlle-Orléans,

Au profit de la caisse de secours de

L'Association de Secours Mutuels des Dames de la Louisiane,

Dimanche, 13 novembre 1881,
à midi et demi.

PROGRAMME.
Première Partie.

1—Duo de piano—La Traviata......R. de Vilbac
Mlle L. Heidingsfelder et Jenin.
2—Romance de ....
M. J. Mésseyé.
3—Solo de flûte—La Juive......Demersseman
M. G. D'Aquin.
4—Mélodie, (solo)................Dupez
Mlle E. Frémaux.

Seconde Partie.

5—Solo de piano—Don Pasquale.......Ed. Dorn
Mlle L. Heidingsfelder.
6—Carmen, (solo)..................Bizet
Mme G. D'Aquin.
7—Solo de violon—Grande Fantaisie brillante...
M. H. Joubert.
8—Grand Duo.......................Dimitry
Mme D'Aquin et Mlle Frémaux.

Mme E. BAYON a gracieusement consenti à accompagner.

Prix des billets.........................25 cts.

Le piano a été généreusement offert par M. L. Grunewald. 12 nov—2t

INSTITUTIONS.

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.
(Anciennement Institut D'Aquin.)

196......Esplanade......196

L'OUVERTURE de la 12me session annuelle de cet Institut a eu lieu le 5 septembre 1881. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la direction s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires et des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.
18sept—

Pensions Restaurants &c.

RESTAURANT DE LA LOUISIANE
213 RUE DOUANE,
Entre Royale et Bourbon.

Salon au premier. Chambres confortables pour voyageurs. Pension au jour, à la semaine et au mois.

LOUIS BEZAUDUN, propriétaire.

On y trouvera les mets les plus recherchés au marché et les vins des meilleurs crus. 1er nov

RESTAURANT DE JOHN,
182 RUE DU CANAL,
Presque en face du Grand Opéra House.
Nouvelle-Orléans.
JOHN STRENNA,
Sept—3m Propriétaire.

Pension Privée.

No 133 rue Royale, entre St Louis et Toulouse, Nouvelle-Orléans.

J'AI l'honneur d'informer ma nombreuse clientèle que toutes les mesures ont été prises pour rendre le séjour de ma maison le plus agréable possible et l'on trouvera tout le confort que l'on puisse désirer dans un hôtel. Je prie les voyageurs de visiter mon établissement où ils trouveront bonne table et de magnifiques appartements, le tout à des prix modérés.
Je sollicite le patronage des habitants de la campagne.
2sept..3m L. TRAPOLIN.

LES HERITIERS DE

J. LEVOIS
133 RUE DU CANAL,
Bâtisse Touro.

Déballeront, LUNDI, 3 du courant, un très grand assortiment d'étoffes françaises et anglaises pour robes, importées par eux et comprenant les dernières nouveautés en

Etoffes laine, laine et soie,

—Un choix complet de—

Cachemires Brochées et à Carreaux,

Se mariant avec les couleurs de draps.

Ils offrent des BARGAINS spéciaux dans leur stock pour robes, importées l'année dernière.

Ils sollicitent l'examen des personnes qui ont besoin de robes d'automne et d'hiver.
3sept—

Fabricants de Sucre, de Candis et Brasseurs.

1851..... CHAMBERS 1881

TRENTE années consécutives de succès ont établi sans conteste la supériorité du Bi-Sulfite de chaux de Bonnabel sur tous les antiseptiques et agents de défécation et de décoloration qui aient jamais été employés dans la fabrication des Jus de Cannes. Tous les brasseurs du Nord et de l'Ouest font usage du bi sulfite. Circulaires et renseignements envoyés sur demande.

P. O. Box 1318. H. BONNABEL,
19 sept—3m 27 rue North Peters.

[illegible]

FRANTZ & OPITZ,
Successeurs de A. BONNET & Cie,
Horlogers, bijoutiers.
51 rue Royale,
Coin Bienville.
Nlle-Orléans.
BIJOUTERIE
EN MONTURE DE
DIAMANTS.
DIAMANTS.
N. B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée.
1sept—61 1an MeVD

SPECTACLES BALS, &c

SALLE GRUNEWALD.
Samedi 12 Novembre 1881.

Grande Soirée Musicale et Dramatique au bénéfice de Mme MARIE VEZIAN, avec le gracieux concours d'artistes et amateurs distingués de cette ville. Voir les programmes. Admission 50 cents.
On commencera à 8 heures précises. On peut se procurer des cartes en s'adressant à M. John Davis, chez Werlein. 6nov—3t—DJS

GRAND BAL PARE,
—DONNÉ PAR LA—
Société d'Assistance Mutuelle DE ST-MAURICE,
(Cidevant Versailles.)
A la Salle de l'Union Française, (cidevant Salle de la Parfaite Union,) Rue des Remparts.
LE SAMEDI 19 NOVEMBRE, 1881.
Comité d'Arrangements.
Albert Dazet, Chairman.

P. D. Sanders,	F. A. Lucas,
R. A. Peyroux,	M. A. Peyroux,
Sébastien Roy,	P. Payan,
M. Sigur,	Jean Prat,
A. Jaillant,	E. V. Ducros,
A. Grille,	A. Perichon,
J. Campagnolla,	F. Dafdebo,

Prix du Billet.............................. $1.00
On peut se procurer des invitations de dames en s'adressant au chairman, coin Dauphine et St-Louis. ALBERT DAZET, Chairman.
FRANK PUYAU,
Secrétaire du bal.
9 oct—9, 23—nov. 6, 8, 9, 10, 11, 12.

JARDIN DE WENGER.
Nos 11 et 13 rue Bourbon.
TOUS LES SOIRS,
Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Américaines,
Sous la direction du Prof. Albert Erchert, avec Mlle Emma Kissel, solo violoniste.

Programme nouveau chaque soir.
Matinée le Dimanche.

Quatre chambres somptueusement meublées pour les dames, ayant les entrées séparées, et sont arrangées pour l'agrément des dames-visiteuses.
Les personnes tapageuses ou de caractère suspect ne seront pas reçues dans l'établissement.
Les meilleurs vins, liqueurs et bières et un lunch froid seront servis à toute heure.
7 oct—6m

GODCHAUX,
81 et 83 rue du Canal,
La maison de vêtements confectionnés du Sud.

L'excellent choix de notre Stock de Linge d'Automne et Articles de toilette de toute sorte intéressera tous ceux qui peuvent avoir besoin d'un article de notre commerce. Nous mentionnons avec orgueil le fait que les

GENRE,

DESSIN ET EFFET général de nos marchandises n'ont jamais été égalés.
Une inspection de notre stock sera trouvée intéressante et profitable au public acheteur.

LEON GODCHAUX,
81 et 83 rue du Canal.
18 sept.

A. Desforges, Hy J Montagnet, Jos B Williams
Nlle-Orléans. Nlle-Orléans. Pittsburg.

Grand Lake Coal
COMPANY.
DESFORGES, MONTAGNET & CO.,
Marchands en gros et en détail de Charbons
Pittsburg, Anthracite et Cannel.

Bateaux, fabriques, presses, planteurs et familles approvisionnés aux plus bas prix du marché.

Charbon en barils pour être expédié.

Chantiers:
- 1er sur la Levée, entre les rues Port et St-Ferdinand.
- 2me do au pied de la rue Mandeville.
- 3me do entre les rues Henderson et Robin.

Agents du "Bayou Sara Coal Depot".

Bureau: coin des rues Gravier et Carondelet,
1er sept—3m Nlle Orléans, Lne.

Charbon! Charbon!!

J'AI l'honneur d'annoncer au public que j'ai ouvert de nouveau un bureau pour recevoir les ordres de charbon à mon dépôt, No 39 rue Dauphine, où l'on trouvera les meilleurs charbons de Pittsburg, Anthracite et Cannell, au plus bas prix du marché.
20 oct—1m. DMeVe A. LAMBERT.

Avis aux Contribuables.
Bureau No 38, Passage de la Bourse.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les Bons d'Etat à un escompte libéral.
JOHN T. DUFOUR,
24 sept— No 38 Passage de la Bourse.

Biscontau Frères,
L'angle des rues Bayou et Broad.

GROCERIES, liqueurs et magasin de fourrage des meilleures qualités, ainsi que foin, maïs, avoine, son et graine de coton, etc., prix bien réduits.
Toutes marchandises délivrées à domicile.
nov—1an.

CONSULAT DE FRANCE
A LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abel Vincent	Lavigne André
Audibert François	Larré Etienne
Bascilon, De Judith	Legros Edouard Emmanuel
Bourgade Louise Marguerite Marie	Lamarie Pierre
Brun Jn Marie	Leveille J J
Bur Jean	Lafitte Léon
Bourdine Mme Vve	Loquet Claude
Barthe Etienne	Labarrère Armand
Bond	Laporte Pierre
Chevalier Pascal	Laguillonie François
Chanelle Guillaume	M [illegible] Jean et Michel
Chaland Louis et S	
Castex Paul	Martin Mme Eugène
Cassé Bertrand	May Dominique dit Bordelais
Castel Claude	
Columbo Vve, née Abadie	Mézard Pierre Joseph
Cotillon R	Mieury François
Cosmier Auguste	Mortal Simon et Dominique
Doron Lys Thérèse Mr	Miron Jean
Dancousse Paul	Molle Joseph
Dauzat Jean	Marquet Jean
Dupuis Marc	Marius Jean Louis
Dominique	Mathurin Lafleau
Dompsdeville Edouard	Marbot François
Dupeyre Ivy Blanc Louis de Gascogne	Michel Joseph
	Mary Benedict
Delbourg Mr et Mme D	Mongin Mme
Dortan Alexandre	Moulin Charles
Henri	Nast Barthélemi Davis
Dieudonné Maxime Joseph	Olivier Louis
	Pellion Marie Vve
Duchemin A	Gutch
Duprat Edm	Payan Damien
Estrade Jean Marie	Prévot Jean
Etchegoitiere De Laidere	Pugnet Pierre
Fille en Eyrole Mme Vve	Parmentier Mme
Feyrol J	Pouillet Jean
Ferrant Jean	Papon Michel
Ferbaudon Mr et Mme	Papoulet
Gros Mme Vve	Robert Charles Guillaume Bechon
Gosmont Mr et Mlle	
Gemont Jn Pierre	Rolland Ernest
Guillemineau Pierre	Bobadé
Guiraud Michel	Baurégard Joseph
Gourrul Léon	Pierre
Hare Emile	Roux Henri
Huillet Henri	Simon Léon
Hamon Gustave A M	Sourd Vve Célestin
Harvard Pierre J A	Sabine Edouard
Hotier Charles N	Thiéry Mme Désiré
Jouty François	
Jambert Jean	Thibaud Alexandre
Jollivet Gabrielle	Vignes Edouard
Labarthe Jean Marie	Vaillant Henri
Lacoste Jean	Villeneuve
Lagarde dite Jolly	Yvon Mlle.

Les Français sujets aux 28 jours de service militaire peuvent adresser au Département de la Guerre, par l'intermédiaire du Consulat, une demande de dispense. Ceux qui négligent cette formalité s'exposent à la rigueur de la loi.

La Nlle-Orléans, le 1er novembre 1881.
Le Consul de France,
Vicomte PAUL D'ABZAC.
1er nov—

P. WERLEIN,
MAISON DE PIANOS,
135 ----- RUE DU CANAL ----- 135
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

LE PIANO MATHUSHEK,
Le seul Piano droit qui conserve son accord en permanence.

IMPORTATION DIRECTE
D'Instruments de Musique de tous genres.
INSTRUMENTS MECANIQUES.

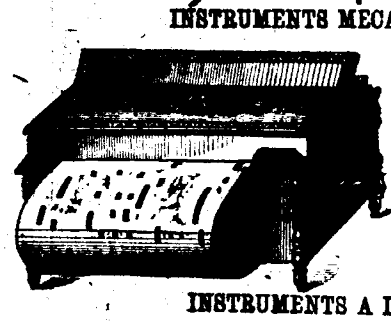

Melophones,
Autophones,
Organettes,
Organinas,
Boîtes à Musique,
Orgues à bras,

INSTRUMENTS A LAMES.

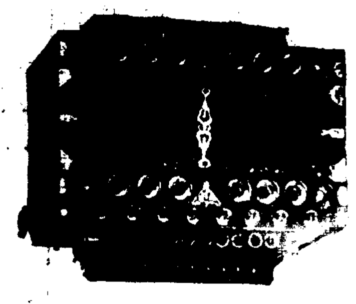

Accordéons,
Flirtinas,
Curcutinas,
Harmonicas.

INSTRUMENTS EN CUIVRE.

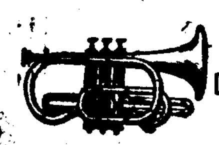

CORNETS, SAXHORNS,
De A. Lecomte & Co. et de Thibouvills, de Paris.

INSTRUMENTS A CORDES.

VIOLONS,
VIOLAS,
VIOLONCELLES,
GUITARES,
BANJOS.

INSTRUMENTS A VENT EN BOIS.

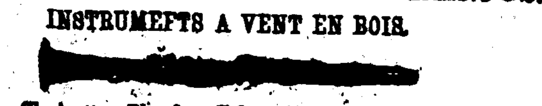

Flûtes, Clarinettes Piccolos, Fifres, Flageolets, Bassons, &c.,
CORDES POUR TOUS LES INSTRUMENTS,
EN GROS ET AU DETAIL.
16nov—

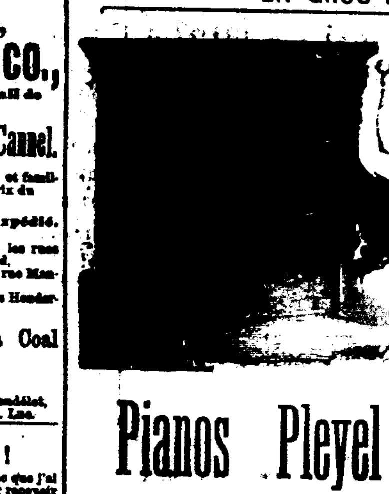

Pianos Pleyel
FABRIQUÉS PAR
PLEYEL, WOLFF & CIE.,
DE PARIS.
Vendus exclusivement par
Louis Grunewald
127 RUE DU CANAL ET 18
RUE BARONNE.

Les Pianos Pleyel, renommés dans le monde entier, sont connus du public depuis plus de cinquante ans, et durant cette longue période ils ont prouvé qu'ils étaient les plus durables, les plus économiques et les favoris de tous les pianos pour tous ceux qui apprécient les mérites réels d'un instrument de premier ordre.
Les véritables Pianos Pleyel sont importés exclusivement par L. GRUNEWALD, le seul agent général autorisé aux Etats-Unis.
Chaque Piano est accompagné d'un certificat original des fabricants, et aucun n'est véritable sans ce certificat. Soyez en garde contre les imitations, et si vous voulez acheter le véritable Piano Pleyel, allez au magasin de musique de Grunewald, où ils vous seront offerts aux prix les plus réduits et aux conditions les plus faciles.
Nouveaux arrivages par tous les navires français. Venez voir mon stock et le juger par vous-mêmes.

LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.
21 sept—1an

JOS. BRANDNER,
Marchand-Tailleur,
34........ RUE BOURBON 34

A constamment en magasin un bel assortiment de DRAPS CASIMIRS et étoffes à gilets.
2 sept—3m

Ne manquez pas d'aller au
No 15 DE LA RUE DAUPHINE
Septoline & Safety Oil
DEPOT
—ET D'Y—

VOIR Le nouveau gaz de Pétrole, plus brillant que le gaz de charbon et un quart meilleur marché—50 cts les mille pieds.
VOIR Le (burner) bec automatique avec mèches sans fin qui conviennent à toutes les lampes.
VOIR La lampe mécanique sans cheminée, donnant la lumière la plus brillante.
VOIR La lampe automatique de rue.
VOIR La lampe et le réflecteur de rue à tube, que le vent le plus violent n'affecte pas.
VOIR Les meilleures lampes améliorées, portatives.
VOIR Les lanternes portatives à tube.
VOIR Les meilleures lanternes de surgeries et de hangars à sucre.
VOIR Les meilleures huiles et fluides d'éclairage pour lampes et machines à gaz.
VOIR Le plus grand choix du pays. Il vous regardera... qu'il vous en coûte.
26 oct—1m

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 8
Entre St-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction.
Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.
Les ordres de la campagne seront exécutés sans le plus bref délai.
20 fev—

ANT. CARRIERE,
E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
AUX MAGASINS BLEUS,
Coin Vieille-Levée et Bienville.
19juil,—1an. Nlle Orléans.

Au peuple de la Louisiane.

Parmi les plus lamentables conséquences de la maladie prolongée et de la mort du gouv. LOUIS ALFRED WILTZ est celle d'une veuve et de cinq enfants qui restent avec des moyens insuffisants d'existence. Le même décret de la Divine Providence qui a privé notre Etat d'un premier magistrat patriote a enlevé à sa famille un mari dévoué et un père attentif et affectionné. Le peuple de l'Etat où il était né a perdu un Exécutif dans la sagesse, la fermeté, l'énergie et le patriotisme duquel il avait foi et un citoyen qui était un modèle de courtoisie, de courage et d'honneur; mais sa femme et ses enfants ont perdu leur protecteur, leur guide et leur unique soutien.
Le défunt gouverneur était entré, dans la vie publique à l'âge de 24 ans et après 15 ans de services publics presque continus, temps pendant lequel il a occupé les positions les plus remarquables que le peuple de cet Etat et de cette ville pût lui confier, il a rempli les devoirs de chacune de ces places avec honnêteté et fidélité, et a laissé à sa famille pour unique héritage un nom sans tache.
C'est pourquoi, les soussignés, formant un comité de ses amis personnels, ont pensé qu'il était juste et convenable de donner au peuple chevaleresque de la Louisiane l'opportunité de lever un fonds qui mette la veuve du magnanime défunt à même de soutenir et d'élever ses enfants. Celui qu'ils ont quitté était connu pour ses œuvres de philanthropie et de générosité; il n'est que juste que nous nous occupions de ceux qui lui étaient chers.
Toutes les souscriptions à ce corps, fortes ou faibles, seront reconnues publiquement, et un état temps une liste imprimée de toutes les souscriptions sera publiée et une copie sera fournie à chaque souscripteur.

A. BALDWIN,
S. H. KENNEDY,
AD. MEYER,
GOV. S. D. McENERY,
W. J. BEHAN,
P. O. FAZENDE,
PIERRE LANAUX,
E. A. BURKE,
HENRY GARDES,
JAMES I. DAY.

LE FONDS WILTZ.

Le Comité du Fonds Wiltz désirant donner au peuple entier l'occasion de participer à ce témoignage d'amour et d'estime pour notre défunt Gouverneur, LOUIS ALFRED WILTZ, des souscriptions, quelque faibles qu'elles puissent être, les quelques sous du pauvre aussi bien que les piastres du riche, seront reçues avec une égale gratitude.
Des listes de souscription sont ouvertes aux endroits ci-après:
ALBERT BALDWIN, A. Baldwin & Co, 74 rue Canal.
GOUV. S D. McENERY, Maison d'Etat.
S. H. KENNEDY, Banque Nationale d'Etat.
AD. MEYER, Meyer, Weis & Co., 106 rue Commune.
W. J. BEHAN, Zuberbier & Behan, 44 rue Gravier.
P. O. FAZENDE, Fazende & Seippe, 26 rue Carondelet.
PIERRE LANAUX, 27 rue Conti.
E. A. BURKE, Bureau du Trésorier.
I. N. MARKS, Fireman's Insurance Company, 33 rue Camp.
HENRY GARDES, Gardes & Wisdom, 196 rue Gravier.
JAMES I. DAY, Sun Mutual Insurance Company.
26 oct

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

TIRAGE EXTRAORDINAIRE
—DU—
MARDI 13 DECEMBRE 1881
Aura lieu sous la surveillance immédiate et la direction de
Gén. G. T. Beauregard
DE LA LOUISIANE,
—ET DU—
Gén Jubal A. Early,
DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION!

Pas d'ajournement!

UN DEMI-MILLION
de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

Magnifique Chance
DE FAIRE
FORTUNE!

—LA—
COMPAGNIE
DE LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
FERA
A
LA NOUVELLE-ORLEANS,
Louisiane.
—LE—
MARDI, 13 DECEMBRE 1881,
UN GRAND TIRAGE
EXTRA,
CLASSE M,

UN GROS LOT DE......	$100,000
UN GROS LOT DE......	50,000
UN GROS LOT DE......	20,000

Un lot gagnant par chaque neuf billets.

11.279 Lots, montant en tout à
$522,500.

Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
MARDI, 13 DECEMBRE 1881,

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 Billets à $10 le Bilet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de $100,000..		$100,000
1 .. .. de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
600 Lots de....	100..	60,000
10000 Lots de....	10..	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit 20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit 10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit 7,500

11,279 Lots s'élevant à........$522,500

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,
S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur la maison de poste, par des lettres enregistrées, des traites ou par Express.

Souscriptions reçues jusqu'au Tirage du
MARDI, 13 Décembre 1881.

TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans toutes les
Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes de ceux qui désirent être nommés à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS REPONSE
REMISE OU REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs devront être faites au bureau de la Compagnie, à la Nlle-Orléans.
Ecrivez pour des circulaires en envoyant les noms à
M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.
ou à la même personne au
No 212, Broadway, New-York

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Thomas Janney vs H. H. Mainey & Co et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4922.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Samuel Donald et en faveur de Thomas Janney, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse St-Charles dans le soubassement de la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 novembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philippa, Première, Laurel et Annonciation, anciennement rue Jersey, mesurant en pied américain soixante-quatre pieds deux lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds huit pouces et six lignes entre lignes parallèles, conformément au plan dressé par H. Bondousquié, architecte, en date du 10 décembre 1868 et déposé en l'étude d'Edward Barnett, anciennement notaire en cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12 oct—12,19 26, 2,9,12 nov

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de G. Muzio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4084—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par L. M. Gex, liquidateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
12nov—12,16,20

H. Damereau vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3611—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par James B. Sinnott, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
8nov—8,8,12

Succession de Claus W. Kallender.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4469—Division B—Attendu que P. S. Willis a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Claus W. Kallender, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles la dite demande ne serait pas faite droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour
JAMES T. CLARK, Greffier.
11 nov—11,15,20

Succession de C. W. Hotchkiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3900.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme C. W. Hotchkiss, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
11 nov—11,15,20

Succession de James H. Grover.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4194. Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
8nov—9 12 16

ANNONCES OFFICIELLES.

Proclamation par le Gouverneur.

Département de l'Exécutif,
Etat de la Louisiane.

CONFORMÉMENT à l'article 72 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, autorisant le Gouverneur à convoquer l'Assemblée Générale en session extraordinaire, moi, SAMUEL DOUGLAS McENERY, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'ai jugé convenable, en vue des graves nécessités existantes, de lancer cette proclamation, convoquant l'Assemblée Générale de cet Etat en session extraordinaire et spéciale, à la Maison d'Etat, à la Nlle-Orléans, lundi, 5 décembre 1881, pour le but de légiférer sur les sujets suivants, savoir:
I. Décréter une loi ou des lois faisant des allocations pour couvrir les dépenses ordinaires du gouvernement; pour payer l'intérêt sur la dette publique, entretenir les écoles publiques, les universités et les charités publiques dans l'Etat de la Louisiane pour les années 1882, 1883, [illegible] et pour la maison d'Etat, et pour le traitement du gouvernement.
II. Décréter une loi ou des lois pour lever, collecter et fixer le paiement d'une taxe de licence sur toutes les personnes, associations de personnes, corporations, etc., et exiger d'avoir à exemptions, conformément aux articles 206 et 207 de la Constitution.
III. Décréter une loi ou des lois pour pourvoir à un revenu annuel pour l'Etat de la Louisiane et les différentes paroisses et municipalités sur toutes les propriétés non exemptées par la Constitution et pourvoir aux méthodes d'assesser et collecter les dites taxes et en forcer le paiement.
IV. Décréter une loi ou des lois pour pourvoir à la collection de toutes les taxes en licences arriérées dans l'Etat de la Louisiane; pourvoir à la vente de toutes les propriétés confisquées par l'Etat ou vendues à l'Etat pour taxes ou licences non payées, pourvoir à l'exécution de la garantie et administration des taxes de la Louisiane pour taxes ou licences.
V. Décréter une loi ou des lois pour pourvoir aux frais du transport et de surveillance des prisons d'Etat et à l'ensemble de l'administration des mendiants dans la paroisse d'Orléans.
VI. Décréter une loi ou des lois pour louer, vendre, échanger ou aliéner autrement les bâtisses de la Maison d'Etat, connue sous le nom d'Hôtel St Louis, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, pour l'acquérir et le vendre à une allocation pour réparations aux sujets de cette dite propriété.
VII. Décréter une loi ou des lois pour mettre en vigueur l'article 4 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane.
VIII. Décréter une loi ou des lois décrétant le paiement de balances non allouées dans le trésor d'Etat et transférer des allocations de certains fonds au fonds général, ou en faire des allocations spéciales.
IX. Une résolution jointe contenant les affaires d'une session dans une autre, comme ailleurs.
X. Aussi pour mettre le Sénat à même de donner son avis sur tous ou les nominations aux places vacantes qui existent par la présente session.
Conformément au dit article 72 de la Constitution, la session spéciale est limitée à une période de 20 jours, et elle est convoquée pour cette période, le pouvoir de légiférer étant limité par les dits articles aux objets d'avance spécialement énumérés.
Avoir donné et signé de ma main et sous le sceau de l'Etat de la Louisiane, ce septième jour de novembre, A. D. 1881.
S. D. McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.
WILL A. STRONG, Secrétaire d'Etat.
8nov—[illegible]

AVIS D'ELECTION.

Bureau du Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Nlle-Orléans, 21 octobre 1881.

EN vertu et conformément à une proclamation lancée par Son Excellence Samuel Douglas McEnery, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en date du 19e jour d'octobre A. D., 1881, ordonnant qu'une élection ait lieu respectivement dans le Second et Cinquième Districts Représentatifs de la paroisse d'Orléans pour remplir les vacances respectives qui ont été causées dans la Chambre des Représentants de l'assemblée générale de l'Etat de la Louisiane par la mort de Thomas Devereux, ex-représentant du Second District Représentatif de la paroisse d'Orléans, et par la mort de Félix Legendre, ex-représentant du Cinquième District Représentatif de la dite paroisse.
Avis est par le présent donné qu'une élection aura lieu conformément à l'acte No 58 de la session extraordinaire de 1877, Mardi, le 15e jour de novembre A. D. 1881, de 7 heures du matin jusqu'à 6 heures de l'après-midi dans les districts représentatifs suivants et dans le but suivant, à savoir:
1o Dans le Second District Représentatif de la Paroisse d'Orléans, dans le but d'élire un Représentant du dit District à la Chambre des Représentants de l'assemblée générale de l'Etat pour remplir la vacance causée par la mort de Thomas Devereux, ex-représentant du dit District.
2o Dans le Cinquième District Représentatif de la Paroisse d'Orléans, dans le but d'élire un Représentant du dit District à la Chambre des Représentants de l'assemblée générale de l'Etat, pour remplir la vacance causée par la mort de Félix Legendre, ex-représentant du dit District.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 oct au 15 nov inc.

Mairie de la Nouvelle-Orléans

Hôtel de Ville, 4 Novembre 1881.

CONFORMÉMENT à la section 12 de l'acte 58 de la session extraordinaire de 1877, les polls suivants ont été établis dans les différents précincts du second et du cinquième ward de la paroisse d'Orléans, pour l'élection d'un représentant dans chacun desdits wards, qui aura lieu, en vertu de l'autorité pour le MARDI, 15me jour de novembre A D de 6 heures du matin à 6 heures de l'après-midi.

DEUXIÈME WARD—DEUXIÈME DISTRICT REPRÉSENTATIF.

Premier Precinct—Du fleuve à Annonciation et Tchoupitoulas, de Julia à Thalie. Poll No 1, 230 rue Tchoupitoulas, entre St Joseph et North Market.
Deuxième Precinct—Des rues Annonciation et Tchoupitoulas à Camp, de Julia à Thalie. Poll No 2, 271 rue du Magasin, entre Poeyfarre et Calliope.
Troisième Precinct—De Camp à Baronne, de Julia à Thalie. Poll No 3, 247, coin nord Tivoli Circle.
Quatrième Precinct—De Baronne à Franklin, de Julia à Thalie. Poll No 4, 293 rue Baronne, entre Calliope et Promenade Trium.
Cinquième Precinct—De Franklin à Locust, de Julia à Thalie. Poll No 5, 293 rue Calliope, entre Franklin et Remparts.
Sixième Precinct—De Locust à l'avenue Carrollton, de Julia à Thalie. Poll No 6, 291 rue Locust entre Clio et Erato.

CINQUIÈME WARD—CINQUIÈME DISTRICT REPRÉSENTATIF.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, de St Philippe à St Louis. Poll No 1, Chartres, près St Pierre.
Deuxième Precinct—De Royale à Bourgogne, de St Philippe à St Louis. Poll No 2, rue Dauphine, près Orléans.
Troisième Precinct—De Bourgogne à Marais, de St Philippe à St Louis. Poll No 3, 8ce Anne et Remparts.
Quatrième precinct—De Marais à Derbigny, de St Philippe à St Louis. Poll No 4, rue Marais, entre Dumaine et Ste Anne.
Cinquième Precinct—De Derbigny à Miro, de St Philippe à St Louis. Poll No 5, coin Galvez et Prieur.
Sixième Precinct—De Miro au Les Pontchartrain, de St Louis et du canal d'Orléans au Bayou St Jean et St Philippe. Poll No 6 Ste Anne et Dorgenois.
JOS. A. SHAKSPEARE, Maire.
4nov—au 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente importante de
Propriétés améliorées dans les Premier, Deuxième et Troisième District.
Succession de H. M. Dowlin.
No 3872—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 31 rue du Camp—SAMEDI, le 19 novembre 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant absent en congé, en date du 17 août 1881, et dans la succession ci-dessus des propriétés ci-après décrites, à savoir:
1o La résidence en bois à deux étages No 170 rue Quartier, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Quartier, Chemin du Bayou, St Claude et Tremé. Le lot est composé de la totalité du lot original No 11 et de l'arrière-partie des lots Nos 6 et 7 et mesurant 27 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Quartier sur une 1re profondeur de 80 pieds 4 pouces et 7 lignes sur le côté le plus près de la rue St Claude, de là 1 pied 8 pouces et 5 lignes sur une ligne parallèle au Chemin du Bayou et courant vers la rue Tremé, de là 61 pieds 4 pouces sur une seconde ligne de profondeur: de là 44 pieds de largeur sur sa ligne de derrière parallèle au Chemin du Bayou; de là 61 pieds 4 pouces sur une ligne parallèle à la rue St Claude et courant vers la rue Quartier; de là 16 pieds 6 pouces et 7 lignes sur une ligne parallèle au Chemin du Bayou et courant vers la rue St Claude, de là 79 pieds 9 pouces et 1 ligne sur une ligne parallèle à la rue Tremé et courant vers la rue Quartier, le tout mesuré américaine et conformément aux plans de A. De Armas, député-voyer de la ville, daté du 17 septembre 1881.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont sur le dit lot de terre, droits et privilèges, sans exception ou réserve. Les améliorations comprennent la résidence en bois à deux étages, désignée par le No 170 rue Quartier, ayant 6 chambres et corridor dans le corps de logis et cuisine en bois à deux étages détachée de la maison, cour pavée, cave et hydrant.
2o La résidence et magasin en briques à trois étages avec mansarde No 15 rue St Ferdinand, située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Ferdinand, Levée, Moreau et Montégut. Le lot est désigné par le No 12 sur un plan dressé par Pilié & Communy, le 17 février 1834, et annexé à un acte passé pardevant Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville, le 1er mars 1836, mesurant, en pied américain, 22 pieds 6 pouces de face à la rue St Ferdinand, sur une profondeur de 100 pieds, borné sur un côté par le lot No 13 et sur l'autre par le lot No 11, et dont le fond par une allée en commun du dit lot et des autres. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges qui y appartiennent.
Les améliorations comprennent le magasin et résidence en briques à trois étages, avec mansarde, contenant corridor et magasin au rez-de-chaussée, une cuisine en briques à un étage, avec deux chambres et cabinet, corridor et deux chambres sur chacun des premier et troisième étages, une mansarde plâtrée, cour pavée, caves.
La propriété est située à une ou deux portées de la nouvelle manufacture dite Crescent Jute Manufacturing Company près de la Levée et p de des cars.
3o La résidence en bois à un étage, située dans la troisième municipalité et neuvième district d'assessement de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Columbus, Laharpe, Dorgenois et Broad. Le dit lot étant une part du l'habitation anciennement connue comme Greene brick yard et mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Columbus, sur une profondeur entre lignes parallèles de 60 pieds, et désigné comme No 5 sur un plan de Bondousquié, le 11 janvier 1869, déposé en l'étude de A. E. Bienvenu notaire, comme plan No 74, dont une copie est annexée, lequel lot est composé d'une partie ou portion de la bande du lot 11 de l'îlet No 7, sur un plan par J. A. D'Hémécourt, déposé en l'étude de Jos. Lisbony. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 375 rue Columbus.
4o La maison de résidence en bois à un étage, située dans les mêmes carré et district, et adjacente à la propriété ci-dessus décrite. Le terrain mesure 26 pieds et 2 pouces de face rue Columbus sur 60 pieds de profondeur, sur les lignes... désigné comme le lot No 4, sur le même plan de Bondousquié, comme ci-dessus, lequel lot est composé de partie ou de la portion supérieure des lots Nos 11 et 12 du carré No 7, sur le dit plan. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par le No 377 de la rue Columbus.
5o La maison de résidence en bois, à un étage, située dans le troisième district de cette ville, dans le carré borné par les rues Columbus, Gentilly, Bayou road et Laharpe, Broad et White. Le terrain est désigné par le No 9 du carré No 6 sur un plan fait par L. Surg le 22 avril 1869, [illegible] annexé à un acte passé par devant ... du 2 mai 1851, par J. A. D'Hémécourt, déposé à un acte d'achat dudit H. M. Dowlin et sur un plan de F. N. Tourné, en date du 7 janvier 1860 déposé au bureau de R. J Ker, notaire, comme No 1 ... lequel dit terrain mesure 30 pieds 1 pouce et 5 lignes de face rue Columbus, Bayou road ... sur la ligne limite inférieure, sur 126 pieds, 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y appartiennent.
6o Cinq lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 56, borné par les rues Commune, Avenue Carrollton, Ulloa et Jeanne, et numérotés de 18 à 22 inclusivement, suivant un plan dressé par Olivier & ... , daté du 6 mars 1867 et déposé au bureau d'Amédée Ducâtel, notaire en cette ville, selon le plan No 22 du livre des plans No 7, les dits lots ayant les dimensions suivantes:
Le lot No 18, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 140 pieds 5 pouces du côté du lot No 17, et 143 pieds 3 pouces et 7 lignes du côté du lot No 19.
Le lot No 19, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 146 pieds 2 pouces et 2 lignes du côté du lot No 20. Le lot No 20, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton sur une profondeur de 137 pieds et une ligne du côté du lot No 21. Le lot No 21, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 133 pieds 6 pouces et 4 lignes du côté du lot No 22.
Le lot No 22, formant le coin de l'Avenue Carrollton et de la rue Ulloa, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton sur 130 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur et de façade rue Ulloa. Ensemble avec tous les droits, privilèges et avantages qui y appartiennent, ainsi que toutes les améliorations qui y trouvent comprennent une maison à deux étages. Les autres bâtisses qui y sont appartiennent à ceux qui les occupent et sont réservées. La propriété est occupée comme vacherie et est vendue sujette au bail du locataire, expirant le 1er juin 1883.
Termes et conditions—Pour les propriétés désignées trois, quatre, cinq et six, comptant. Pour les propriétés décrites premièrement et deuxièmement, une moitié au plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur, pour billets spécialement garantis par hypothèque et avec toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat, si les billets sont mis en recouvrement de ces billets. Les améliorations devront être assurées pour le montant du crédit et la police transférée au possesseur des billets.
Les actes de vente devront contenir la clause de non aliénation de vente sans autorisation des créanciers, en cas d'omission de payer les billets, et les acquéreurs payeront les taxes d'Etat et exigibles en 1882 et appuient les taxes d'Etat et de ville de 1882, en sus du prix d'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication au moment de la vente.
Si les acquéreurs manquaient de remplir les conditions de la vente et de passer les actes de vente dans la quinzaine à partir du jour de l'adjudication, ils seront considérés comme étant en défaut par le fait même de n'avoir pas rempli leurs obligations.
Acte de vente pardevant Paul E. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.
15 oct—22 29, nov 5 12 19

Maison située dans un quartier central, pour résidence et magasin.
Près de la rue du Canal, entre Bourbon et Dauphine.

PAR GIRARDEY & MACON, encanteurs—Bureau: 31 rue du Camp. SAMEDI, 19 novembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan—
La maison en briques à deux étages, avec mansarde, pour résidence et magasin, désignée par le No 140 rue de la Douane, dans l'îlet borné par les rues Douane, Canal, Bourbon et Dauphine. Le terrain mesure 24 pieds 0 pouces de face à la rue de la Douane, 25 pieds de largeur dans le fond touchant à la propriété de D. H. Holmes, 90 pieds 9 pouces de profondeur du côté de la rue Dauphine, et 90 pieds 6 pouces du côté de la rue Bourbon.
Les améliorations consistent en une maison en briques solidement construite, disposée pour magasin et résidence, avec une façade élégante et agréable à l'œil, le tout en bon état et venant d'être réparé. La propriété est vendue sujette au bail expirant le 1er août 1882, le loyer payé par le présent locataire étant de $120 par an. Les accessoires à l'intérieur appartiennent au dit locataire et ne sont pas compris dans la vente.
La proximité de la propriété à la rue du Canal, et les avantages particuliers qu'offrent le 1er et le 2e District, la recommandent aux acheteurs, soit qu'on veuille l'occuper ou que l'on tienne à faire un placement sur et avantageux.
Conditions—Un tiers ou plus, au choix de l'acheteur, comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis spécialement par hypothèque, avec privilège de vendeur et toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent d'honoraires d'avocat et transfert de la police d'assurance, l'acquéreur devant payer comptant, en outre du prix de vente, les frais de l'encanteur pour annonces et commission d'encan.
Acte de vente pardevant G. Legardeur, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29 oct—29, 30 oct; 5, 6, 12 nov à vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un Magasin et Résidence dans le Centre du Deuxième District,
Sur la rue Vieille-Levée, entre celles Conti et St-Louis.
Succession de Moses Meyer.
No 4287—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & MACON—C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux, 31 rue du Camp—SAMEDI, le 10 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 2 novembre 1881, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite—
Le magasin et résidence en briques à trois étages, désigné par le No 85 rue Decatur ou Vieille-Levée, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Chartres, Conti et St-Louis. Le lot de terre sur lequel les améliorations ont été bâties mesure, en pied français, 18 pieds 11 pouces de face à la rue Vieille-Levée ou Decatur, dont 6 pieds de la dite façade sur le côté vers la rue Conti, sur une profondeur de 22 pieds 3 pouces, et les autres 12 pieds de la dite façade vers la rue St-Louis, sur une profondeur de 42 pieds et à la profondeur du fond une largeur de 12 pieds 11 pouces. Le magasin, les installations, comptoir, sont inclus dans la vente.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à un crédit de 1 et 2 ans, payable en billets garantis spécialement par hypothèque et lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et 5 pour cent, honoraires d'avocat, dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées et la police d'assurance sera transférée aux détenteurs des billets; l'acquéreur devant rembourser du montant de la prime pour le terme non échu de la police et assumer les taxes dues et exigibles en 1882; et, en outre, payer comptant, en sus du prix d'adjudication, les frais de publicité et la commission de l'encanteur, fixée à 5 pour cent. Le dépôt d'argent usuel sera requis au moment de l'adjudication pour assurer de la part de l'acquéreur la parfaite observance des conventions de la vente.
Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 nov—5,12,19,26—3,10 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.
Pour effectuer un partage.

VENTE péremptoire à l'encan du beau schooner, solidement construit en clipper "J. C. Whipple," du port de 88 tonneaux, tel qu'il est en ce moment mouillé, avec tous ses apparaux et emménagements, au pied de la rue St Philippe, 2e district—venant d'être complètement réparé et prêt à prendre la mer, sera vendu SAMEDI, 12 novembre 1881, à midi, au pied de la rue St Philippe.
ALBERT PAUL, encanteur.
Conditions: comptant. 11 nov..2t

PAR JAS. P. GUINAULT.

Deux lots de terre avec bâtisses, rue Annette Nos 37 et 39.
Succession d'Antoine Aimée Dupreris.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 4094.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 décembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D, en date du 10 novembre 1881—
Deux lots de terre contigus situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Annette, St-Antoine, Marais et Urquhart, désignés par les lettres A et B.
Les lots A et B mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annette sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.
Les améliorations sur le lot A comprennent une maison basse en bois No 37, ayant deux chambres, deux cabinets, cuisine double, lieux d'aisance, citerne, &c., &c.
Sur le lot B—Une maison basse en bois No 39, construite dans le fond, ayant deux chambres, deux cabinets et galerie sur la façade, citerne, lieux d'aisance, &c., &c.
Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit. Les acquéreurs fourniront leurs billets portant huit pour cent d'intérêt de date et garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur les propriétés vendues, avec toutes les clauses usuelles de police d'assurance et de non paiement à échéance. Les acquéreurs auront le privilège de payer tout le montant du prix de l'adjudication comptant.
Actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant John R. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs—10 pour cent sera requis des acquéreurs sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.
12 nov—19 26, déc 3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de choix dans le quatrième ou dans le district des jardins, formant l'angle sud ouest des rues St-Charles et St-André, avec de grands terrains et embellissements champêtres.
Succession de R. H. Bayley—No 35,273.
Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & MACON, Encanteurs—Bureaux No 31, rue du Camp—SAMEDI, le 10 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville il sera vendu aux enchères publiques, par ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 29 mars 1880, et rendu dans la dite succession, la propriété décrite suivante, savoir:
Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, et dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Carondelet, St-André et Joséphine, désignée par le No 1 sur un plan annexé à un acte de vente par Thomas McKnight à H. Hatner, passé pardevant P. C. Cuvillier, ex-notaire en cette ville, le 28 avril 1868. La dite portion de terre forme l'angle sud ouest des rues St-Charles et St-André. Elle mesure 74 pieds 6 pouces de face à la rue St-Charles, environ 65 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur sur la partie du fond, sur 173 pieds de profondeur et de face à la rue St André.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui lui appartiennent, comprenant un cottage substantiellement construit en briques et richement fini, retiré de la banquette sur un plateau élevé, avec une large verandah en fer et contenant un vestibule couché, trois salons, salle à dîner et des chambres à coucher, et en outre un office, la cuisine et les chambres de domestiques, séparées des chambres à coucher, etc., cour pavée, hangar, etc.
La façade de la propriété a un beau jardin d'ornement, et elle est ombragée par les plus beaux magnolias et autres arbres toujours verts; elle est bordée d'une riche barrière en fer, qui lui donne l'apparence d'une cité et tout le confort que l'on puisse désirer dans aucune autre demeure.
La propriété est sujette à un bail jusqu'au 1er octobre 1882, le locataire étant chargé des réparations à sa charge.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acheteur, et à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et le privilège du vendeur, portant intérêt de 8 pour cent par an, de la date jusqu'à paiement final, 5 pour cent pour frais d'avocat dans le cas où il faudrait poursuivre pour la collection les bâtisses devront être assurées et le transfert de la police au porteur des billets; et l'acheteur devant payer les taxes dues et exigibles en 1881, pardessus le prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant du prix sera requis au moment de la vente.
Actes de vente aux frais de l'acheteur devant le notaire désigné par les exécuteurs.
5 nov—5 12 19 26, déc 3 10

Vente sans réserve d'une propriété rue Bourgogne, entre Conti et Bienville, No 63.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 19 novembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles—
Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, ensemble les bâtisses et améliorations consistant en une maison de quatre chambres, salon et cabinet, cuisine de trois chambres, lieux d'aisances, &c. Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Moitié comptant, et le reste à un crédit d'un an en un billet portant hypothèque et 8 0/0 d'intérêts de date. Les acquéreurs se mettra à toutes les garanties d'usage. Un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication sera exigé de l'acheteur, au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant O. Drouet, notaire, aux frais de l'acquéreur. 5 nov—

Succession de Bernard Victor.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 4029.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 12 novembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 3 octobre 1881, siégeant à la place de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé,—La propriété suivante, savoir:
Un lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Hôpital, Quartier, Prieur et Johnson, mesurant, en mesure française, 32 pieds 6 pouces de face à la rue de l'Hôpital sur une profondeur de 91 pieds sur la ligne le séparant du lot No 16 renfermant l'entrée sur une ligne oblique atteinant à la propriété de madame Pontalba, ou assignés. Le dit lot étant désigné par le lot No 17. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs.
9oct—9,15,22,29,nov 5, 12

Propriétés de valeur dans le Troisième District.

Résidence à deux étages rue Marigny No 97.

Maison simple en bois, No 99 rue Marigny, et une maison double à deux corps de logis, No 101 de la même rue.

No 4183—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession de Mme Julie Marguerite de Moutsey, épouse décédée de Matern Weber.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bur. Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 10 décembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division A, en date du 31 octobre 1881—
1o Un certain lot de terre, situé dans le 3me District de cette ville, au faubourg Marigny, dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Grands-Hommes, Craps et Mandeville, mesurant 26 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la dite rue Marigny, sur 154 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur, lequel lot de terre est une partie du lot désigné par le No 202, d'après le plan général du dit faubourg et doit être pris de la partie du lot No 202 le plus rapprochée de la rue Craps—et est borné d'un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Mad. Val cette et de l'autre côté par la balance du dit lot No 202. Ensemble, une maison simple, couverte en ardoises, No 99, contenant trois chambres, cabinet, une galerie d'entrée, cuisine de trois chambres, hangar, citerne, puits, etc.
2o Un lot de terre situé dans le même District et îlet, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Marigny, sur 63 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, lequel lot de terre est une partie du lot désigné par le No 210, d'après le plan original du dit faubourg Marigny, et doit être la partie du fond du dit lot No 210, et est borné du côté de la rue des Grands-Hommes par le lot No 202. Ensemble, une maison en bois No 101, à deux corps de logis, ayant six chambres, cuisine double, lieux d'aisance, deux caves, &c.
3o Un certain lot de terre situé dans le même faubourg Marigny, 3me district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Mandeville, Craps et Grands-Hommes, mesurant 26 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Marigny, sur 154 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles, lequel lot étant la moitié d'un certain lot de terre désigné par le No 202 de l'îlet No 18, d'après le plan original du dit faubourg Marigny, et est renfermé du côté de la rue Craps par l'autre moitié du dit lot No 202. Ensemble, une résidence à étage, No 97, couverte en ardoises, ayant balcon en fer sur la façade, 4 chambres et 1 cabinet, corridors, haut et bas, cuisine de 4 chambres, deux citernes, hangar, lieux d'aisances, cour carrelée, &c. Le tout conformément aux plans qui sont exposés à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs.
Les acquéreurs paieront comptant sur les baux 10 pour cent sur leur adjudication pour garantir la vente 5 nov—5,12,19,26, déc 3 et 10.

PAR CHAS. H. REED.

UN JOLI PETIT COTTAGE,
Sixième District.
BON LOT ET BON VOISINAGE.
Succession de Sarah Garvis.
Cour Civile de District pour la parisse d'Orléans, No 4245.

PAR CHAS. H. REED.—ALBERT PAUL, encanteur.—Bureau rue Carondelet No 9.—A l'encan, MERCREDI, 30 novembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, à la date du 29 octobre 1881, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la petite propriété de choix, savoir—
Un certain lot de terre, dans le Sixième District de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet No 130, borné par les rues Joseph, Octavia, Levée et Jersey. Le dit lot mesure 30 pieds de face sur la rue Joseph, sur une profondeur de 129 pieds 5 pouces, suivant le plan de H. C. Brown, arpenteur. Les améliorations consistent en une résidence cottage, ayant diverses chambres, cuisine, citerne, etc., en bon état, bonne localité, près des chars et présentant les agréments usuels. Cette propriété sera vendue le ——.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant E. R. Hagan, notaire aux frais de l'acquéreur
30 oct—30—13 26 nov

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Onze cents acres de terre.
Dans la Paroisse St Landry.
Succession de Samuel P. Russ, décédé. Cour civile de district, paroisse d'Orléans.
Dossier No 4,065. Division "C"
Vente pour opérer un partage.
A long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI le 10 décembre 1881, à midi à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde St Charles dans cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" en date du 7 novembre 1881 dossier No 4,065, dans la succession de Samuel P. Russ, décédé, il sera vendu à l'encan—
Onze cent onze et 60/100 acres, 1111 60/100 de terre, situés sur ou près la rivière Atchafalaya dans la paroisse St Landry, Etat de la Louisiane, comme suit à savoir:
La moitié est du quart sud ouest de la section (17) dix-sept, et la moitié est de la moitié ouest de la section (22) vingt-deux, le tout dans le comté cinq (5), sud de la région sept (7) et ayant 2‹0 ou environ.
La partie inférieure de la moitié est de la fraction de section dix-sept (17) dans le comté cinq (5) au sud de la région sept (7) est et ayant environ 150 acres.
La moitié ouest du quart sud ouest de la section vingt deux (22) dans le comté cinq (5) au sud de la région sept (7) est et ayant environ 80 acres.
Les lots deux, (2) trois, (3) huit (8) et neuf (9) de la section un (1) dans le township six (6) au sud du range sept (7) est contenant à peu près 159 74/100 acres.
La moitié est du quart sud-ouest de la section quinze (15). La moitié ouest de la moitié ouest du quart nord-ouest de la section vingt-deux (22), et la moitié est de la moitié est de la section (21) vingt-et-un, le tout dans le comté cinq (5) au sud du range sept (7) est et contenant à peu près 482 86/100 acres. Les lots ci-dessus sont tous plus ou moins et sont situés dans le District des terres de la Louisiane.
TERMES ET CONDITIONS.—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garanties, 10 0/0 devant être payé au comptant sur les lieux pour lier la vente.
Acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, No 17 Commercial Place, aux frais de l'acquéreur y inclus les taxes dues et exigibles en 1882.
9nov—9,13,27—10déc.

ANNONCE JUDICIAIRE.
DEUX RÉSIDENCES COTTAGE EN BOIS
Au coin des rues Clouet et Marais.
Un lot de terre rue Clouet, près Marais.
DANS LE TROISIÈME DISTRICT.
Succession de H. Glaser et de sa femme Mme M. Glaser, tous deux décédés.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans
Dossiers Nos 3417 et 3279.
A UN LONG CRÉDIT. A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 12 novembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu conformément à différents ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans du juge N. H. Rightor de la division D, dans l'affaire de la succession de Mme M. Glaser, en date du 2 juin 1881, dossier No 3417, et l'autre ordre du juge H. L. Lazarus, de la Division E, dans l'affaire de la succession de H. Glaser, en date du 7 juin 1881, dossier No 3279, et à un ordre amendé de l'Honorable N. H. Rightor, daté du 10 juin 1881, succession de Mme M. Glaser, dossier No 3417, à un long crédit, à l'encan—
1o Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Louisa, Marais, (ci-devant Morales) et Urquhart, et désigné par le No 1 qui forme le coin des rues Clouet et Marais, et mesure 32 pieds de face rue Clouet sur une profondeur et façade rue Marais de 117 pieds 10 pouces et 4 lignes, mesure américaine.
Les améliorations consistent en deux cottages en bois, avec 2 salons et 4 chambres chacun, 2 citernes, lieux d'aisance, etc.
2o Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, anciennement Enfants, Marais, anciennement Morales et Félicianne, désigné comme le No 4, lequel mesure 30 pieds 8 pouces de face à la rue Clouet sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces et 7 lignes, et le tout plus ou moins, mesure américaine, selon les plans exposés à la Bourse.
Les améliorations comprennent un four à faire le pain et une vieille écurie.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt, hypothèque spéciale et lien du vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite, et assurance et transfert des polices, 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication, payable au moment de l'adjudication, en dépôt sur les lieux pour lier la vente.
Les actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, 61 rue du Camp, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues et exigibles en 1881.
12 oct—12 16 23 30 nov 6 12

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la liquidation de la Louisiana Life Insurance Company.
Bons consolidés de l'Etat de la Louisiane à l'encan.
No 4135—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 26 novembre 1881, à 12 1/2 P. M. à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 octobre 1881, dans l'affaire de liquidation de la Louisiana Life Insurance Company No 4135, du dossier de la dite cour, le dit ordre ayant été lancé sur l'application de John Glynn, Jr., receveur, etc., il sera vendu à l'encan au plus haut enchérisseur, les bons consolidés de l'Etat de la Louisiane émis en vertu d'un acte de l'assemblée générale, approuvé le 24 janvier 1874, des dénominations suivantes, à savoir—

251 Bons de $100 chacun,	$25,100.	
10 Bons de $1000	"	$10,000.
1 Bon de $500	"	$500.

Tous coupons non échus, à savoir: No 16 (du 1er janvier 1882) au No 30 inclusivement des dits Bons, sont attachés, de même que le coupon No 12 du 1er janvier 1880.
Conditions de la vente—Comptant sur les lieux.
26 oct—26 nov 2,9,16,23 à la vente.

Propriétés Améliorées et Vacantes dans le Troisième District.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicolas J. Hoey, encanteur, bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 12 novembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan les propriétés ci-après décrites, à savoir:
Trois lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Girod ou Villeré, Mandeville et Urquhart, désignés par les Nos 8, 3 et 2. Le No 8 mesure 30 pieds 10 pouces de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 118 pieds. Les améliorations comprennent une maison à deux étages, connue sous le No 199 rue Marigny. Le lot No 3 mesure 27 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 118 pieds, sur lequel il y a une maison en bois, connue comme le No 201 rue Marigny.
Le lot No. 2 mesure 17 pieds 6 pouces de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 104 pieds.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, la balance à un et deux ans de crédit avec billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses de sécurités usuelles. Un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication sera requis des acquéreurs.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant A. J. Villère, notaire.
31 oct—30, nov 6,11,12.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Maison en briques à deux étages No 285 rue du Magasin, au coin de la rue Calliope, et la bâtisse en bois à deux étages, No 478 rue Poydras.

Succession de John McHugh.—No 3991.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 12 novembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 octobre 1881 il sera vendu à l'encan dans l'affaire de la succession de John McHugh, les propriétés ci-après décrites, à savoir:
1o Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Calliope et Poeyfarre, désigné comme lot numéro trente, et mesurant 26 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 120 pieds de face à la rue Calliope et formant l'encoignure des rues Magazine et Calliope. Les améliorations comprennent une maison en briques à deux étages portant le No 285 de la rue Magazine.
2o Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Lafayette, Johnson et Prieur, désigné comme lot numéro 12, dans l'îlet numéro 13, mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Poydras, 30 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de 87 pieds 9 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot numéro 13 et 89 pieds 5 pouces de profondeur sur l'autre ligne. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages avec six chambres et une bâtisse d'un étage dans le fond, le tout couvert en ardoises, caves, etc, connu comme le No 478 rue Poydras.
Conditions de la vente: comptant.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. H. Pascoe, notaire.
9 oct..9,16,23,30..nov 6,12

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi, 5 octobre 1881.

OUVERT LES DIMANCHES de 9 A M à 1 HEURE P M.

LISTE DES DAMES.

Belebenat Mme	Fonet Marie Mme
La Bella Augusta Mme	

LISTE DES MESSIEURS.

Bailly P A	Jacques Zollnette
Bonentini Antonio	Le Presti Antonino
Calegara Carrasco	Laurent A M
Ontaria Guiseppe	Lagrave Monsieur
Dillorego Onofrio	Lafevre Joseph B
Espagnet C	Poirier Monsieur
Errera Guiseppe	Raito Barone
Squerola Francisco	Damgallga
Guerrieri Vincenzo	Scimeca Luca P

W. L. McMILLEN,
Maître de Poste.

Dans l'affaire des enfants mineurs de Charles Erck.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 4305.

ATTENDU que Mme Amélia Erck, veuve de Charles Erck, de Memphis, Etat du Tennessee, comme tutrice, en vertu des lois du dit Etat, de Minnie Erck, Charles Erck et Frankie Erck, enfants mineurs du dit Charles Erck, décédé, a enregistré dans cette cour une pétition demandant à être autorisée à transporter hors de cet Etat tous les biens appartenant aux dits mineurs et situés dans cet Etat—
Avis est par le présent donné aux créanciers des mineurs susdits et à toutes autres personnes y intéressées d'avoir à déduire, dans les trente (30) jours qui suivront la date de la première publication de cet avis, les raisons, s'il en est, pour lesquelles la demande de la dite pétitionnaire ne serait pas accordée.
Bureau du Greffier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, ce vingt-septième jour d'octobre 1881.
JAMES T. CLARK, Greffier.
28 oct—28 nov 6,11,18,26,27